

Réf: Dossier 310597

Avis de constitution

SOCIETE « LA BELLE TRUELLE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET QUARTIER GONZAQUE ,  
Lot 315, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA BELLE TRUELLE »

Objet : GESTION IMMOBILIERE, DIVERS,  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles  
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes  
auprès de tous établissements financiers avec possibilité  
de donner en garantie tout ou partie  
des biens sociaux. La prise en location gérance  
de tous fonds de commerce. La prise de participation  
dans toute société existante ou  
devant être créée. Et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant  
directement ou indirectement a l'objet social ou  
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET QUARTIER GONZAQUE  
, Lot 315, Ilot 15

Dirigeant(s) M BERETE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04574 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27252/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

